Maison et fixe ainsi leur choix pour leurs plan, châtiments futures. Cette exposition aura lieu au siège, 15, Grand'Place et sera ouverte au public à partir de 10 h. Au cours de cette exposition, les dernières adhésions seront reçues, à la caisse, pour le concours de jardins et l'excursion à Gand du 13 juillet.

Une fête chez les coqueleux

La société des coqueleux « Aux Imbattables » s'est réunie samedi dernier, en un banquet, sous la présidence d'honneur de M. Ernest Demeyer.

Au champagne, celui-ci prit la parole et remercia d'abord tous les sociétaires d'être venus et félicita M. Hector Renard pour son sujet très remarqué, qui fut plusieurs fois vainqueur en 1930. Le président dit sa satisfaction de voir la bonne camaraderie régner dans la société et leva son verre à la prospérité de la société. Un chaleureux vivat fut chanté en l'honneur de M. Henri Renard.

La soirée s'est terminée par des chansons et monologues.

A la Fraternelle des Combattants Wattrelosiens

Nous rappelons que cette excursion a été fixée au dimanche 13 juillet. Le coût du voyage, dîner compris, est de 85 francs. Les familles des adhérents sont invitées à prendre part à cette sortie. Afin de faciliter l'organisation: voitures, dîner, ect..., il a été décidé de clôturer les inscriptions le lundi 30 juin. On espère obtenir une réduction pour les enfants de moins de douze ans. L'heure du départ sera fixée ultérieurement.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — A partir du vendredi 27 juin, le bureau du Contrôleur des Contributions directes de la rue Monge, à Roubaix, sera transféré, 17, Grand'Rue, à Roubaix, au 2e étage. Provisoirement, le bureau reste ouvert au public, comme auparavant, le jeudi de chaque semaine, de 14 à 18 h.

AUX JARDINS OUVRIERS DU VELODROME. — Nous avons dit que les jardiniers du Vélodrome fêteraient, le 6 juillet prochain, leur 15e anniversaire. A ce sujet, un banquet aura lieu salle Decock, 103, rue de Tourcoing, à 14 h. Ce banquet sera précédé d'une visite officielle des jardins, 150, Faidherbe, vers 12 h. 30. Dimanche 29 juin, de 9 h. à midi, il aura permanence au siège, par quelques membres de la Commission pour percevoir les adhésions au banquet. Les membres de la Commission sont priés d'être présents exactement à 8 h., pour la photographie.

UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi à 19 h. 30, répétition générale, au siège, 15, Grand'Place. Programme de la Fête des Ecoles. Présence indispensable.

FET : NATIONALE. — Aujourd'hui, jeudi, clôture des inscriptions des demandes de jeux divers sur la rue. Passé ce délai, aucune demande ne pourra être agréablement. S'adresser à la Mairie, 2e guichet, avant 18 h.

UN OBUS DE 75 a été trouvé dans la citerne d'une habitation de la rue des Poilus, au numéro 64. Le service de récupération a été avisé par les soins de la police.

UN RÉSULTAT SENSATIONNEL

est toujours obtenu par une cure d'HENYL super-reconstituant. Nous avons reçu des milliers de lettres de remerciements de personnes qui étaient déprimées, affaibies, physiquement ou moralement, par suite de surmenage et qui souffraient de douleurs permanentes dans la tête et les reins. Pourquoi n'essaierez-vous pas, vous aussi, ce nouveau médicament ? Il vous rendrait la santé rapidement et définitivement. En vente toutes pharmacies. 37877-I

LANNOY

CONSULTATION DES NOURRISSONS, jeudi 26 juin, à 14 h., à l'école des filles.

FLERS-BREUCQ

A la Société de secours mutuels « La Mutuelle »

La Commission de la Mutuelle du Breucq se charge de l'inscription « à la Caisse autonome de l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels du Nord » des anciens combattants, veuves de guerre et orphelins de guerre désireux d'avoir les avantages de la loi.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser chez le président, 18, contour du Sart, tous les soirs à partir de 20 h. et diman he matin jusque 13 h. (dernier délai).

LYS

Union des Mutilés et Réformés (Section de Lys, Lannoy et Toufflers)

L'assemblée générale aura lieu au siège habituel, le dimanche 29 juin, à 17 h. MM. Bertrand et Vanderussen, du Comité de Roubaix, prendront la parole à cette réunion.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu aujourdhui, jeudi, à 14 h. 30, à la Mairie.

HEM

Echo des fêtes du Bon Poste, Civron et Beau Passage

Nous publions ci-dessous la liste des numéros gagnants de la tombola :

3.906	2.393	1.453	7.043	2.837	3.263	5.307	8.298
2.353	8.242	2.908	4.927	6.522	5.015	2.123	3.788
2.272	2.980	3.378	5.755	3.173	7.101	1.325	2.854
2.187	7.053	2.284	2.645	2.160	1.697	4.937	4.009
7.126	8.836	2.525	2.131	3.358	4.524	7.895	2.936
6.138	2.451	4.672	6.416	2.433	7.881	6.911	2.105
6.544							

Distribution des lots à partir du samedi 28 juin, chez M. Marcel Debeche, au Bon-Poste. Il ne sera plus distribué de lots après le 14 juillet.

LEERS

Echo de la fête des Médaillés du Travail

Le souvenir de la belle fête des Médaillés du Travail n'est pas là de s'effacer de la mémoire des nombreux Leersois et étrangers qui en ont été les heureux témoins. Le passage à travers les rues de notre commune du long défilé des vieux travailleurs de l'industrie a produit chez tous une profonde impression. Leur nombre d'abord a été une surprise générale. Les 369 membres annoncés par la presse n'étaient qu'un simple chiffre; sur la rue ils paraissaient être une armée, armée de vétérans à la physionomie calme et digne, fiers du devoir accompli, mais d'une fierté toute modeste dont rien ne trahissait la présence. Combien n'avons-nous pas vu de têtes se découvrir à leur passage et de larmes perler au coin de certains yeux. « Que c'est beau! — Comme ils sont dignes! — Quelle belle tenue!... » Bref, tout inspirait le respect et l'admiration.

Puissent les jeunes travailleurs mettre en pratique les leçons qui se dégagent de cette belle journée: leçons de travail, de persévérance et d'honnêteté

L'électricité au Trieu de Carihem

Le réseau de distribution électrique sera prochainement mis en service au trieu de Carihem. Les habitants de ce quartier désireux de jouir des avantages de l'éclairage électrique ou de la force motrice sont invités à adresser d'urgence leur demande de branchement 12, rue du Pays, à Roubaix. Les raccordements seront établis d'après l'ordre des demandes.

MUTUELLE-RETRAITE DES ANCIENS COMBATTANTS. — Par circulaire des ministres du Travail et des Finances, le trésorier vient d'être avisé que: 1. La subvention d'Etat portera sur la totalité du précompte; 2. Pour en bénéficier pleinement, il faudra avoir versé entre le 1er juillet 1929 et le 1er juillet 1930, suivant la catégorie à laquelle on appartient, 72, 144, 216, 288 et 480 fr.; 3. En prévision des augmentations prévues pour 1934 et 1940, il est recommandé de prendre pour base, les cotisations qui seront appliquées alors, soit 90, 180, 270, 360 et 600 fr.

Pour permettre aux A. C. de verser le complément de leur cotisation une réunion spéciale aura lieu au siège, Café Prévost, jeudi soir, à 7 h. 45.

TOUFFLERS

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira le samedi 28 juin, à 20 h., pour délibérer sur l'ordre du jour suivant: Comptes et budgets. - Pompes funèbres. - Demandes de subventions. - Affaires diverses et d'assistance.

Un couvreur fait une chute

M. J. Bonte, couvreur, était occupé à des réparations à la toiture de la caserne des douanes, mercredi vers 17 h., lorsque par suite d'un faux mouvement il perdit l'équilibre et tomba sur la chaussée.

Relevé par des témoins de l'accident, M. Bonte reçut les soins de M. le docteur Parmentier, qui releva de graves contusions au pied droit, au bras et au thorax.

Le blessé a été conduit dans la soirée chez M. le docteur Baillieul, à Roubaix, pour être radiographié.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Les membres du Bureau de bienfaisance se réuniront aujourd'hui, jeudi, à 15 h., à la Mairie.

ASCQ

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous la présidence de M. Victor Fourmestraux, maire, entouré de MM. Bieuvart et Delahaye, adjoints, le Conseil municipal d'Ascq s'est réuni en Mairie. Douze conseillers étaient présents.

Comptabilité communale. — Le Conseil approuve l'exercice 1929 (compte administratif du maire), dont les recettes se montent à 361.551 fr. 31 et les dépenses à 212.748 fr. 26, soit un excédent de recettes de 148.803 fr. 05, et approuve le compte de gestion du Receveur municipal, dont les recettes se montent à 251.426 fr. 13, les dépenses à 212.748 fr. 26, soit un excédent de recettes de 38.677 fr. 87, qui ajouté au résultat définitif de 1928, 109.925 fr. 18, donne un excédent de recettes de 148.603 fr. 05.

Pendant la lecture du budget, M. Bieuvart, 1er adjoint, remplace M. le Maire à la présidence. Il propose au Conseil municipal de voter des félicitations à M. le Maire, pour sa bonne gestion, ainsi que pour le dévouement et le désintéressement qu'il ne cesse d'apporter pour le bien de la commune. Cette proposition est approuvée à l'unanimité. M. le Maire rentre en séance et M. Bieuvart lui présente les félicitations du Conseil tout entier.

M. Fourmestraux répond en assurant ses collègues de son entier dévouement. Il remercie M. Wilfert, Receveur municipal, pour son travail ardu.

Pour le Bureau de bienfaisance, le compte administratif de 1929, se clôture avec un excédent de recettes de 8.543 fr. 03; le budget de 1930 se balance en recettes et en dépenses, par cette même somme de 8.543 fr. 03.

Le budget additionnel est proposé comme suit: Recettes et dépenses: 160.327 fr. 89.

Entretien des chemins vicinaux ordinaires de 1930 à 1932, d'un montant de 28.334 fr., est accepté. L'adjudication aura lieu à la Préfecture. MM. Jean Boet et Maurice Truffaut sont nommés délégués.

Etat des cotes irrécouvrables (années 1927-1928). — Le Conseil porte en non-valeurs les deux états de cotes irrécouvrables dressé par M. Wilfert, Receveur municipal.

Bail de chasse du Bureau de bienfaisance. — M. le Maire fait donner connaissance de l'offre faite par M. Delberghe, de Tourcoing, détenteur actuel de ce bail. Les membres du Bureau de bienfaisance ont accepté l'offre de 710 fr. pour un bail de neuf années. Le Conseil donne un avis favorable à cette proposition.

— Lecture est donnée de la lettre de M. Delezenne, médecin de l'Assistance médicale, donnant sa démission à partir du 1er juillet. Le Conseil espère qu'avant le 1er juillet, le Conseil général aura aplani toute difficultés par le vote d'un nouveau tarif médical.

Subventions diverses. — Distribution de prix. — Le Conseil municipal décide d'accorder 1 fr. par élèves à toutes les écoles d'Ascq pour la distribution de prix. Il vote les subventions suivantes: de 100 fr. à l'Amicale de l'école communale des filles, de 100 fr. à l'Amicale des écoles libres d'Ascq; 100 fr. à l'Union des sociétés de secours mutuels de Roubaix et de ses cantons (construction d'un sanatorium mutualiste à Sailly-lez-Lannoy); 25 fr. à la Société d'horticulture, et des Jardins ouvriers du région du Nord et 50 fr. à l'Orphelinat de l'enseignement primaire de Lille-Banlieue.

Assistance obligatoire. — Le Conseil arrête à partir du 20 avril 1930 au taux de 60 fr. plus 20 fr. de majoration à la charge exclusive de l'Etat, le montant de l'allocation mensuelle théorique à attribuer aux de secours dans la commune.

Femmes en couches. — Le Conseil arrête au taux de 3 fr. le montant de l'allocation journalière à attribuer aux bénéficiaires de l'assistance aux femmes en couches à partir du 20 avril 1930.

La séance publique est levée à 9 h. 20 et le Conseil se constitue à huis-clos pour les examens suivants.

Travaux aux écoles communales. — M. Rouré, architecte, expose longuement le devis des travaux à effectuer aux écoles communales. Après maintes explications, le vote de principe est accordé, si la subvention obtenue est au moins de 30 %.

Le Conseil donne son approbation à la cession à la commune par MM. Deldalle-Desomers et Deledalle-Dengremont de terrains pour les écoles.

Le Conseil passe ensuite à d'autres questions d'assistance.

AUX ANCIENS COMBATTANTS. — En raison de la réunion organisée par l'U.N.C., à laquelle sont invités tous les anciens combattants et victimes de guerre, la permanence qui devait se tenir à la même heure chez M. Libre, rue Marceau, est reportée au dimanche 29 de 11 h. à 12 h. M. Henri Lagache, délégué de la Caisse Autonome mutualiste familiale du Nord de la France, recevra les inscriptions et fournira gratuitement tous renseignements.

ANNAPPES

LES ANCIENS COMBATTANTS ET LES ASSURANCES SOCIALES. — Le samedi 28 juin, de 20 à 21 h., chez M. Plouvier, rue de la Justice, M. Henri Lagache, délégué de la Caisse Autonome mutualiste familiale du Nord de la France, se tiendra à la disposition des anciens combattants, veuves, orphelins de guerre pour les renseigner sur les dispositions spéciales de la loi des Assurances sociales et leur donnera toutes indications pour permettant de bénéficier des avantages prévus.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Aujourd'hui à 15 h., à la Mairie.

CYSOING

CAMPHIN-EN-PEVELE

La procession de la Fête-Dieu

Cette année, grâce à de nouvelles et délicieuses décorations, à de nouveaux groupes fraîchement costumés, et surtout grâce à la présence de la Famille Harmonie, la procession a eu un éclat tout particulier.

Le nouveau drapeau, bénit à la grand'messe, sortait, ainsi que le jeune société, pour la première fois. Brodé avec art, il rappelle à la fois la France et notre alliée la Belgique et au verso, sur fond vert, il porte les armes de Camphin-en-Pévèle et les couleurs de la Familiale. Il a été offert à la Family Harmonie par Mlle Chuffart et M. Achille Fourmestraux. Quoique de formation récente, les vingt-huit musiciens ont fait entendre avec brio et nuances deux belles marches religieuses: « Ave Verum » et « Saint-Léon ». Cette audition ne fera qu'attirer les sympathies à la jeune Family Harmonie, à qui nous disons tous nos vœux de bel avenir.

AUX ASSURES DE LA RETRAITE OUVRIERE. — Les assurés de la loi des Retraites ouvrières sont avisés qu'il ne sera plus délivré de nouvelles cartes annuelles. Les assurés en possession de leurs anciennes cartes devront faire apposer des timbres pour être à jour de leurs cotisations jusqu'au 1er juillet 1930 et remettre cette carte à la Mairie le plus tôt possible.

ANCIENS COMBATTANTS. — Les membres se rendront à N.-D. de Lorette le dimanche 29 juin, en autocar pour visiter les champs de bataille de l'Artois.

ETAT-CIVIL. — Décès. — Cécile Treffel, 32 ans. — Jean Houret, 81 ans.

TOURCOING

Aujourd'hui, jeudi 26 juin :

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Caisse d'Epargne : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 16 heures.

Etablissement Municipal de Bains : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 19 h.

Bibliothèque Catholique, 16, rue des Orphelins : de 14 h. 30 à 16 h.

Bibliothèque Communale : de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures.

Bibliothèque Populaire : de 8 à 13 h.

Bibliothèque Populaire : de 16 à 19 h.

LE CINQUANTENAIRE DE LA PAROISSE du SACRÉ-CŒUR

Dans un article précédent, nous avons rappelé comment fut érigée, il y a cinquante ans, l'église du Sacré-Cœur.

Ainsi que nous le disions, pendant ces cinquante années, deux prêtres seulement se succédèrent à la tête de la paroisse du Sacré-Cœur:

(Photo A. Hurghe.)

M. LE CHANOINE MALAQUIN

M. le chanoine Ducoulombier, de 1880 à 1911; puis M. le chanoine Malaquin, à partir de 1911.

Quand, à la suite de nombreuses démarches, M. le chanoine Ducoulombier vit enfin s'ériger l'église du Sacré-Cœur, et put, pour la première fois, en 1880, y célébrer la messe, le dévoué curé eut tout de suite la vision nette de la lourde et grande tâche à réaliser pour que la vie paroissiale atteigne à son plein épanouissement.

Avec une patience inlassable, un foi profonde en la Providence, une confiance absolue dans le succès, M. le chanoine Ducoulombier se mit à l'œuvre, et grâce à son travail, à son esprit de persuasion, l'action paroissiale naquit, se développa et porta tous ses fruits.

Et quand le pasteur mourut, en 1911, il laissa à son successeur, M. le chanoine Malaquin, une paroisse vivante, où les œuvres nombreuses et bien organisées prospéraient. Citons les principales:

Œuvres de foi et de prière: Confrérie, Garde d'honneur, Adoration, Œuvres des hommes, Mères chrétiennes, Œuvre du Sacré-Cœur.

Œuvres de formation. — Pour les garçons: Ecole du Sacré-Cœur, Ecole des Petits Métiers. — Pour les filles: Ecole Saint-Vincent, Ecole Saint-Raphaël. Enseignement primaire supérieur et professionnel. Enseignement secondaire. Les Catéchismes.

Les Œuvres postscolaires de formation morale et sociale: Patronages, Jeunesse catholique, Patronages de vacances, Ecoles dominicales.

Les Œuvres d'apostolat et les Œuvres sociales: Conférence Saint-Vincent de Paul, la Maison Saint-Charles, Jardins Ouvriers, l'Œuvre du Trousseau, la Mutuelle dotale, etc...

Partout c'était la vie féconde, constamment entretenue par le dévouement des vicaires, secondant leur curé de leurs efforts.

M. le chanoine Malaquin

Epuisé par tant de travail, M. le chanoine Ducoulombier demandait, en 1910, à son chef, Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, de lui donner un auxiliaire. Satisfaction lui était accordée et la paroisse du Sacré-Cœur recevait un prêtre, M. l'abbé Malaquin, qui en 1911 à la mort de M. le chanoine Ducoulombier, lui succédait.

Après avoir professé pendant six ans au Petit-Séminaire de Cambrai, M. l'abbé Malaquin avait été nommé vicaire et aumônier des Œuvres, à Armentières, où pendant treize ans, il sut conquérir et l'estime du patronat et la confiante affection des travailleurs.

Un des premiers, il avait compris que dans l'entente et la collaboration des classes, se trouvait la solution aux difficiles problèmes économiques et sociaux.

Il fut l'inspirateur du mouvement qui finit par soustraire l'ouvrier à l'emprise socialiste et c'est à lui, en grande partie, qu'Armentières doit d'avoir échappé pendant de très longues années, aux grèves et aux conflits douloureux.

Quittant Armentières, en 1905, M. l'abbé Malaquin fut curé de Fives jusqu'en 1910. Il était admirablement préparé à ce ministère, au milieu d'une population ouvrière d'où, parfois, s'échappaient des cris de haine et de révolte. A force de rayonner dans les foyers, où il multipliait ses visites, prodiguant ses conseils et ses consolations, il eut la grande joie de voir insensiblement, l'hostilité et la défiance, se changer en une affection respectueuse et reconnaissante.

Obéissant au désir de Mgr Delamaire, en 1910, il quittait son peuple pour seconder M. le chanoine Ducoulombier, puis lui succéder.

Lui-même se plaît à reconnaître qu'il trouva une paroisse parfaitement organisée, avec des œuvres vivantes et prospères, qu'il sut maintenir et développer tant par son action persuasive que sa façon aimable et délicate de faire confiance à ses dévoués collaborateurs.

Il y a quatre ans, la dignité de chanoine venait témoigner de l'estime dans laquelle le tenait le chef du diocèse, Mgr Quillet. Et, depuis vingt ans, il est le « bon pasteur » de la paroisse, qui connaît ses brebis et que celles-ci aiment et connaissent. Il n'est presque pas de familles qui n'aient à se louer de ses bontés et de ses sages conseils.

Qui ne se rappelle plus particulièrement, entre autres preuves de son dévouement, le magnifique exemple qu'il donna pendant la guerre, montant tous le jours en chaire, pour semer le bon grain, remonter les esprits abattus, maintenir la confiance dans les cœurs, affirmer sa foi dans la victoire finale.

Et cet immense effort de quatre années ne fut pas sans influence sur la santé du bon prêtre, qui se trouva bien déprimé quand les hostilités prirent fin, mais qui sut, néanmoins, lutter contre ces fatigues pour reprendre en mains plus vaillamment que jamais, la direction de sa belle paroisse.

Vendredi et dimanche prochain, les fêtes et cérémonies du cinquantenaire de la paroisse du Sacré-Cœur seront une occasion entre toutes, pour les paroissiens, de dire à leur vénéré chef, leur admiration et leur reconnaissance pour tout le bien qu'il a fait à leurs âmes.

ETAIN, CUIVRE REPOUSSÉ, outillage et fournitures. Cours et leçons. 13, rue du Pays, Roubaix (1er étage) Dépôt de l'Artisan Pratique. 34183

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal, réuni en session ordinaire, a eu à donner son avis sur d'importantes questions, dont le compte administratif du Maire pour 1929; le Budget supplémentaire pour 1930; le Monument aux Morts; les Installations électriques, etc. Voici un exposé des diverses questions examinées par l'assemblée.

Compte administratif du Maire et compte de gestion pour 1929. — M. le Maire présente à l'assemblée son compte administratif. Le résultat des opérations de l'exercice 1929 se traduit par un excédent de recettes de 24.277.497 fr. 08, résultat qui serait, certes, très appréciable, s'il, comme chaque année, l'actif n'était grevé, d'une part, du montant des avances faites pour reconstitution d'immeubles, et, d'autre part, des sommes qui seront à reverser au Trésor des que les comptes de guerre seront définitivement apurés. « Ces immobilisations sont plus élevées que celles figurant au bilan de 1929, pour cette raison que l'on a réintégré les fonds utilisés au cours des dernières années pour faire face à des dépenses de première nécessité », si bien que l'excédent disponible de la gestion de 1928, se trouve ramené à 14.340.681 francs.

Le Budget supplémentaire de 1930. — M. le Maire présente en suite à l'assemblée son rapport sur le budget supplémentaire de 1930.

Ce budget est établi d'après les disponibilités laissées par l'évaluation des expropriations projetées pour permettre les grands travaux d'aménagement de la Ville. A ce sujet, M. Dron déclare : « Les indemnités accordées par le Jury ont dépassé tout ce que l'imagination pouvait supposer. C'est assez dire que nous allons être obligés d'être extrêmement prudents dans le maniement des fonds municipaux, alors que le budget supplémentaire se présentait dans des conditions assez favorables si nous n'étions pas, devant nous, de pareilles perspectives. » Parlant des travaux de l'Avenue de la Gare, M. le Maire déclare qu'à son avis, la création de l'Avenue de la Gare doit être considérée comme une dépense de première nécessité, qui doit faciliter la circulation et assurer la sauvegarde du public, particulièrement du piéton, de plus en plus menacé par la circulation intense des automobiles ».

Cette réserve faite, la situation se révèle comme satisfaisante puisque les prévisions de recettes s'élèvent à 31.435.247 fr.

Quant aux dépenses, elles comprennent, pour le Titre 1er : Restant à payer en 1929, affectation spéciale, insuffisance ou absence de crédit, 11.251.095 francs 04.

Pour le Titre II, on trouve 19.977.305 fr. 22 de dépenses, se répartissant en 547.828 fr. pour insuffisance de crédits depuis le 1er janvier 1930; 16 millions 303.709 fr. 35 de crédits votés dans la séance du 25 mars (dont notamment les deux emprunts de 13 millions et de 6 millions destinés à l'exécution du plan d'aménagement); enfin, 2.925.767 fr. 87 de dépenses nouvelles que nous examinerons dans un prochain article.

Les installations électriques. — Des procédés frauduleux auraient permis à certains abonnés de l'Electricité de prélever du courant sans que cette consommation soit portée au compteur.

Pour réprimer ces fraudes, le Maire propose que seules soient acceptées par le Service Municipal d'Electricité, les installations faites par des électriciens patentés.

Cette proposition soulève une large discussion, dans laquelle interviennent notamment M. Deconinck, puis M. Inghels, qui propose que « le Service Electrique sera autorisé à relier un abonné lorsque le Service aura vérifié l'installation et se sera assuré de son parfait fonctionnement ».

M. le Maire veut s'en tenir à son rapport et demande de voter « pour ». Aucune main ne se lève. Puis il fait voter « contre » : c'est la même abstention générale. Dans ces conditions, le rapport est renvoyé à la Commission, non accepté, ni refusé.

Voirie. — Le Conseil donne son approbation : « à la déclaration d'utilité publique pour l'ouverture d'une rue entre la rue du Moulin-Fagot et du boulevard de l'Egalité; au déclassement et suppression d'une partie de la rue Lamartine; une modification à la rampe d'accès pour le passage supérieur du Tilleul; au classement dans la voirie nationale de la portion de la ligne de Lille à Roubaix et à la frontière avec embranchement vers Tourcoing et Courtrai; à l'entretien des chaussées du Boulevard Industriel. Il confirme sa précédente délibération sur l'établissement du deuxième programme de travaux du plan d'aménagement.

Service des Eaux. — Le Conseil ratifie les rapports sur les divers travaux d'établissement et d'entretien, ainsi que le budget supplémentaire pour 1930, qui s'équilibre par 6.192.632 fr. 90 en recettes et en dépenses. Il adopte le rapport établissant la quotepart de la Ville dans le traitement du Receveur du Service des Eaux et du Syndicat de l'Espierre et ses rapports financiers.

Condition publique. — Le Conseil adopte un rapport tixant, à partir du 15 mai 1930, le nouveau barème de la Condition publique et des Magasins Généraux.

Instruction publique. — Le Conseil adopte les rapports sur le rétablissement d'un poste de professeur d'anglais à l'Institut Sévigné, sur le relèvement de tarifs et les comptes financiers du Collège de Jeunes Filles.

QUESTIONS DIVERSES

Assistance publique. — A partir du 15 mai, le taux de 60 fr. (plus 20 fr. de majoration à la charge exclusive de l'Etat) sera appliqué pour les vieillards, infirmes et incurables. Pour les femmes en couches, le taux de l'allocation journalière est fixé à 7 fr. 50.

Subventions. — Sont allouées : 4.000 fr. à la Fédération des Amicales Laïques pour la Fête Fédérale; 1.600 fr. à la Clique Scolaire pour le concours général et 9.500 fr. pour l'habillement.

Le 14 juillet. — Autorisation est donnée de traiter pour les illuminations publiques.

Service Municipal d'Electricité. — Les nouvelles polices d'assurances sont ratifiées.

Pont-bascule de la gare des Francs. — Un marché sera passé pour la réparation.

TITRES AMORTISSABLES en 10 et 15 ans. Oblig. sexennales inaliénables. Paiem. compt. **BANQUE ESTIEVENART, 43, rue Arts, Lille.** 37470

LES FUNÉRAILLES DE M. A. CARDON CONSEILLER MUNICIPAL

Mercredi, à 9 h. 15, ont été célébrées en l'église Saint-Christophe, les funérailles de M. Amand Cardon, aide-surveillant des services électriques de la Compagnie du Nord, conseiller municipal, dont nous avons annoncé la mort.

La levée du corps a été faite au domicile du défunt, rue des Ursulines, 15, par M. le chanoine Cousin, doyen et le clergé de la paroisse.

Les groupements dont le défunt était membre: Solidarité Républicaine, Comité de Roubaix-Tourcoing du Sanatorium des Cheminots, Amicale des Cheminots Prévoyants de Tourcoing, Section des Combattants Républicains, Anciens Coloniaux, Anciens Officiers, Sous-Officiers et Soldats, Syndicat des Cheminots Confédérés, étaient représentés par des délégations et avaient offert des plaques et couronnes.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. A. Parsy, adjoint au maire; R. Castelain, conseiller municipal; Baillet, président de l'Amicale des Cheminots Prévoyants de Tourcoing; Dépinoy, des services électriques de la Compagnie du Nord; Scalbert et Nys, conseillers municipaux.

Derrière le corbillard, les membres de l'Administration et du Conseil municipal étaient conduits par M. Brassart, premier adjoint.

Dans l'assistance, on notait la présence de MM. Gombert, secrétaire général de la Mairie; Lenfant, commissaire central; Olivier Montagne, lieutenant des Sapeurs-Pompiers; Boussemart, inspecteur et Boissot, sous-inspecteur de police; Liétar, sous-inspecteur du service de la Sûreté; Louis Tiberghien, président et Desreux, secrétaire des Anciens Officiers, Sous-Officiers et Soldats, ainsi que de nombreux représentants de sociétés.

Après la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière principal, où avait lieu l'inhumation. M. Brassart rappela les services rendus par M. Amand Cardon au sein du Conseil municipal.

MM. Chartier, inspecteur des services électrique de la Compagnie du Nord; Jules Parsy, président de la Solidarité Républicaine et Pierre Castelain, secrétaire général de la Section des Combattants Républicains, rendirent hommage à la mémoire du défunt.

LERUSTE, dessinateur-fabricant, 85, rue d'Anvers. — **Magasin d'exposition:** 61, rue Saint-Jacques. Garantit tous ses meubles. 39312

A LA FÉDÉRATION DES COMBATTANTS Mutuelle-retraite

Assurances sociales. — A la demande de quelques présidents de groupes de quartiers, le Conseil informe les adhérents que les adhésions et versements à la Mutuelle-Retraite en vue de bénéficier des subventions au titre des Assurances sociales, seront encore reçus aujourd'hui jeudi 26 courant, jusqu'à 18 h. 30, dernier délai.

Versements du troisième trimestre 1930. — Les adhésions reçues dernièrement sont particulièrement très importantes. Le secrétariat établit en ce moment les bordereaux et fait diligence pour que les sommes versées soient portées au compte des intéressés à la Caisse autonome avant le 1er juillet.

En raison de ce travail supplémentaire, le Conseil d'administration a demandé et obtenu un délai pour les versements du troisième trimestre 1930.

En conséquence, les versements seront reçus au siège, 43, rue du Haze, du lundi 7 au samedi 12 juillet inclus, de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h. 30.

Les adhérents sont priés de ne pas venir verser avant la date fixée.

Groupe de la Croix-Rouge

Réunion mensuelle. — La réunion mensuelle du groupe aura lieu ce soir jeudi, à 19 h. 30, au siège. A l'ordre du jour, dernières instructions sur l'excursion, concours colombophile, etc. Les questions qui y seront traitées attireront certainement de nombreux adhérents. La réunion se terminera par le tirage d'une tombola.

APRÈS LES FÊTES DU BLANC-SEAU

Nous publions ci-dessous le résultat du rallye-ballon couru le 22 juin:

Motocyclistes: 1er Arthur Loncke, Wasquehal; 2e Verhelle, Mouscron; 3e Louis Deprater, Roubaix; 4e Janssens, Tourcoing; 5e Louis Delort, Roubaix.

Cyclistes: 1er Jean Dessauvages, Mouvaux; 2e Charles Lesaffre, Roubaix; 3e Alfred Odou, Wasquehal; 4e Raymond Dutry, Tourcoing; 5e Jules Rysman, Roubaix; 6e Georges Duhamel, Roubaix; 7e Maurice Rouillon, Roubaix; 8e Jean Dutart, Tourcoing; 9e Alfred Maurel, Tourcoing; 10e Jean Delcourt, Roubaix.

Concours de pronostics. — 1er Charles Six, Tourcoing; 2e Désiré Vercaemer, Tourcoing; 3e Georges Delecourt, Tourcoing.

Le montre, don du « Journal de Roubaix », est gagnée par M. Jean Dessauvages, de Mouvaux.

La distribution des prix aura lieu le dimanche 29 juin, à 10 h., chez M. Hespel, 15, rue de Wasquehal, à Tourcoing.

Les arrivées ont été contrôlées par des membres du Comité qui ont été conduits sur les lieux de l'atterrissage, par M. Dhédenne, bonnetier, qui avait mis sa voiture à leur disposition.

Samedi 28 juin, à 14 h., grande braderie, rue Mouvaux, à Tourcoing.

L'excursion à Bruges des Médaillés militaires

La section de Tourcoing organise le dimanche 29 juin une excursion, dont nous indiquons ci-dessous l'itinéraire:

6 h. 45: Rassemblement au siège, Café Andriès. — 7 h.: Départ. — 8 h. 45: Arrivée à Bruges. Visite de la ville. — 9 h. 30: Départ pour Knocke. Visite de la batterie Wilhem II. — 11 h. 30: Départ pour Zeebrugge. A Zeebrugge, visite du Môle et du Musée. — 12 h. 30: Départ pour Blankenberghe. — 13 h.: Repas pris en commun à l'Hôtel Minerva, Digue de Mer.

Toute latitude est laissée pour l'après-midi. Des instructions seront données pour le retour. Prière d'être exact au rendez-vous.

Paroisse Notre-Dame de Lourdes

Le tirage des billets pour Lourdes ou Lisieux, qui devait avoir lieu le 30 juin, est remis au vendredi 11 juillet. On peut encore, moyennant cinquante centimes, se procurer des billets à la sacristie de Notre-Dame de Lourdes et rue Fidèle-Lebouey, 106bis.

Les voyages à Ypres et à La Panne des Chorales paroissiales de N.-D. de Lourdes

Le dimanche 13 juillet aura lieu le voyage traditionnel des chorales paroissiales, qui comportera cette année les visites d'Ypres et de La Panne.

Départ à 6 h., en autocar. Visite d'Ypres. — 11 h. 30: Messe dans la chapelle royale de La Panne. — 13 h. 30: Repas en commun. — 19 h. 30: Retour.

Les familles sont admises à se joindre aux choristes. Le coût du voyage, repas compris, est fixé à 30 fr. Il est indispensable de remettre son adhésion, avec la somme nécessaire, à M. Jules Stien, secrétaire, 80, rue Ingres, pour le 6 juillet au plus tard. Passé cette date, les places ne pourront plus être garanties.

Entre auto et tramway

Mercredi, vers 13 h. 15, une camionnette-automobile appartenant à M. Vroone, parqueteur, rue du Tilleul, voulait passer au carrefour des rues du Tilleul et de Guisnes, quand arrivait d'un côté, un car M et de l'autre, une auto appartenant et conduite par M. Raison, rue de Guisnes.

La camionnette fut coincée entre les deux véhicules, mais il n'y eut que des dégâts matériels assez importants au tramway et aux deux voitures.

AUTO CONTRE MOTO. — Vers 12 h. 30, rue de Wailly, l'auto conduite par M. Paul Decrème, laimier 27, rue St-Jacques, s'est rencontrée avec la moto montée par M. Emile Boukson, 25 ans, 9, rue de Lodi. La motocycliste a été blessé au genou droit et les deux véhicules assez endommagés.

GROUPE DES ANCIENS COMBATTANTS DES PIATS. — Résultats du jeu de dés qui s'est terminé le 15 juin :

1600	747	524	810	43	6545	2636	1724	721					
2310	152	2921	736	8113	6630	1141	725	1512					
1662	2386	1515	1577	589	1590	7960	8417	6013					
9292	1517	2637	1092	2183	2439	2210	6167	1601					
6048	1307	7364	1598	1521	1723	6037	2376	2140					
1976	2949	1758	1504	702	1581	7334	6469						

Les lots sont à retirer au siège du Groupe, 12, rue du Touquet, jusqu'au 15 juillet.

ASSISTANCE OBLIGATOIRE. ASSISTANCE AUX FAMILLES NOMBREUSES ET ASSISTANCE AUX FEMMES EN COUCHES. — Les listes des personnes admises au bénéfice des dites lois et de celles dont les demandes ont été rejetées par délibération du Conseil municipal du 24 juin 1930, seront déposées au Secrétariat de la Mairie pendant un délai de vingt jours qui prendra fin le 15 juillet 1930. A partir d'aujourd'hui et jusqu'à l'expiration de ce délai, les réclamations écrites seront reçues au Secrétariat de la Mairie chaque jour (sauf le dimanche), de 9 h. à midi et de 14 à 17 h.

**RESULTATS DU CONCOURS DE BALLONN